

CONSEIL MUNICIPAL DE BRISSARTHE

Réunion du JEUDI 5 MARS 2015

☪ ☪ ☪ ☪ ☪

PRESENTS :

ABSENTS EXCUSÉS :

POUVOIR :

SECRETAIRE DE SÉANCE : Florence LEMERCIER

Approbation du compte-rendu de la séance du 5 février 2015 :

ORDRE DU JOUR

-
- 1) Subventions 2015 « Ass. Le Lien »
 - 2) Machine à pain
 - 3) CCHA – Groupement de commande Voirie –
 - 4) Achat terrain à l'euro symbolique
 - 5) Comptes de Gestion 2014 (*Caisse des Ecoles – Assainissement – Commune*)
 - 6) Comptes Administratif 2014 (*Caisse des Ecoles – Assainissement – Commune*)
 - 7) Affectations des Résultats 2014 (*Caisse des Ecoles – Assainissement – Commune*)
 - 8) Approbation des Restes à Réaliser
 - 9) Budgets Primitifs 2015 (*Caisse des Ecoles – Assainissement – Commune*)
 - 10) Informations – Questions diverses
-

M. le Maire demande d'ajouter trois sujets à l'ordre du jour :

1-Modification du dossier DETR pour la salle de lecture

2- Admission en non valeur

3- Taux d'imposition

DECISION :

I - SUBVENTION 2015 « ASS. LE LIEN »

Demande de subvention supplémentaire pour l'Association Le Lien car ils reçoivent les Allemands cette année donc 600 e au lieu de 200 €.

DECISION :

II - MACHINE A PAIN

Demande autorisation au CM pour signer la convention d'occupation du domaine public pour la machine à pain.

DECISION :

III – CCHA – VOIRIE GROUPEMENT DE COMMANDE –

La CCHA propose de faire un groupement de commande pour la voirie en émulsion de bitume et en pierres 0/31.5. Demande autorisation pour signer la convention.

DECISION :

IV – ACHAT DE TERRAIN A L'EURO SYMBOLIQUE

Lecture d'un courrier du notaire de Châteauneuf s/s proposant d'acheter une bande de terrain à l'euro symbolique à Mme DAVOUST Jeannine (chemin du Pin)

DECISION :

V – MODIFICATION DOSSIER DETR POUR SALLE DE LECTURE

Suite à un courrier de la SP de Segré demandant de modifier le dossier DETR pour la salle de lecture.

Décide de modifier le dossier de demande de subvention déposé le 09/02/2015 et propose le plan de financement suivant :

Organisme ou Collectivité	Montant de la dépense	Taux d'aide	Montant de la participation	Année de programmation
D.E.T.R.		40 %		2015
Commune		55 %		2015

DECISION :

VI – ADMISSION EN NON VALEUR

Mme la trésorière municipale demande la mise en non valeur d'une dette irrécouvrable datant de 2013 pour un montant de 71,50 €.

DECISION :

VII – COMPTES DE GESTION 2014

a) Caisse des Ecoles

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement : exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	2 002,14 €	0 €	- 163,84 €	1 838,30 €

DECISION : approbation du Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal :

b) Assainissement

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement : exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	10 679,88 €	0 €	2 781,27 €	13 461,15 €
FONCTIONNEMENT	- 1 952,95 €	0 €	1 217,51 €	264,56 €

DECISION : approbation du Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal

c) Commune

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement : exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	- 12 155,31 €	0 €	- 9 157,02 €	- 21 312,33 €
FONCTIONNEMENT	106 507,91 €	21 155,31 €	46 917,29 €	132 269,89 €

DECISION : approbation du Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal :

VIII – COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

M. le Maire quitte la séance

a) Caisse des Ecoles

	Dépenses	Recettes	Résultat d'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	19 310,64 €	19 46,80 €	-163,84 €	1 838,30 €

DECISION : Approbation du Compte Administratif 2014 élaboré par M. le Maire

b) Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat d'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	2 804,99 €	5 586,26 €	2 781,27 €	13 461,15 €
FONCTIONNEMENT	5 971,65 €	8 189,16 €	2 217,51 €	264,56 €

DECISION : Approbation du Compte Administratif 2014 élaboré par M. le Maire

c) Commune

	Dépenses	Recettes	Résultat d'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	63 211,60 €	54 054,58 €	- 9 157,02 €	- 21 312,33 €
FONCTIONNEMENT	360 252,28 €	406 958,52 €	46 917,29 €	132 269,89 €

DECISION : Approbation du Compte Administratif 2014 élaboré par M. le Maire

M. le Maire regagne la séance

IX – AFFECTATION DES RESULTATS 2014

a) Caisse des Ecoles

Décide de reporter à la section de Fonctionnement la somme de **1 838,30 € (R002)**.

DECISION : Approbation de l'Affectation des Résultats de 2014 :

b) Assainissement

Décide de reporter à la section d'Investissement la somme de **13 461,15 € (R001)** et de reporter à la section de Fonctionnement la somme de **264,56 € (R002)**.

DECISION : Approbation de l'Affectation des Résultats de 2014 :

c) Commune

Décide de reporter à la section d'Investissement la somme de **- 21 312,33 € (D001)** et de reporter à la section de Fonctionnement la somme de **132 269,89 € (R002)**.

DECISION : Approbation de l'Affectation des Résultats de 2014 :

X - APPROBATION DES RESTES A RÉALISER

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'ensemble des opérations d'investissement n'ont pas été réalisées dans leur totalité et qu'il est nécessaire de reporter en 2015 les sommes affectées en reste à réaliser dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un engagement

Budget Commune :	Recettes d'investissement	→	9 747 €
	Dépenses d'investissement	→	36 055 €

DECISION : approbation des Restes à Réaliser

XI - TAUX D'IMPOSITION 2015

Proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition 2015

<u>Taxe d'Habitation</u> :	15,30 %	<u>Taxe Foncière sur Bâti</u> :	19,58 %
<u>Taxe Foncière Non-Bâti</u> :	35,48 %		

DECISION :

XI - BUDGET 2015

a) Caisse des Ecoles

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	:	20 100,00 €
RECETTES	:	20 100,00 €

DECISION : approbation du BP 2015 Caisse des Ecoles

b) Assainissement

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	:	6 367,00 €
RECETTES	:	6 367,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	:	19 049,00 €
RECETTES	:	19 049,00 €

DECISION : approbation du BP 2015 annexe d'assainissement (M 49) :

c) Commune

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	:	470 755,00 €
RECETTES	:	470 755,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	:	227 248,00 €
RECETTES	:	227 248,00 €

DECISION : approbation du BP 2015 Commune :

XVI – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Prochain CM le **Jeudi 2 avril 2015 à 20 h 30**

Sans autre question, la séance est levée à

Le secrétaire de séance,